

PROCES-VERBAL : REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 05 avril 2024, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry - FAURE Josette - SARTY Denis - SIMON-CHAUTEMPS Franck - ESCOUBEYROU Luc - SPRINGER Liliane - POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène - MALIVERT Jacques - SUCHAUD Michelle - FINI Alain - GARGUEL Karine - BOSLE Alain - MAGOUTIER Gérard - DESSEAUVE Nadine - VALLAEYS Gaël - LEGROS Jean-Bernard - DAVID Robert - DUBREUIL Raymond - PARAYRE Régis - BERTELOOT Dominique - DUGAY Jean-Pierre - FERRAND Marc - MEYER Christian - CATHELOT Guy - MOREAU Jean-Claude - BUSSIÈRE Jean-Claude - RABETEAU Raymond - DAURY Claudine - PAROT Jean-Pierre - SALADIN Christine - COUCAUD Thierry - POITOU Delphine - LAINE Joël - CALOMINE Alain - LAGRANGE Serge - DERIEUX Nicolas - PAMIES Jean-Michel - DEFEMME Catherine - LEHERICY Joseph - GAUDY Sylvain - TROUSSET Patrick - DUGUET Pierre - PATAUD Annick - LAPORTE Martine.

Etaient excusés : DESLOGES Georges - DUBOUIS Sandrine - RIGAUD Régis - MALIVERT-LAGRAVE Annick - GAUTIER Laurent - FLOIRAT Myriam - BENABDELMALEK Clément - CLOCHON Bruno - ROYERE Joël - LAROCHE Michel - GRENOUILLET Jean-Yves - CAFORA Carmine - NOURRISSEAU Pierre-Marie - GAILLARD Thierry - AUGUSTYNIAC Jérôme - RICARD Jean-Michel - CAILLAUD Monique.

Pouvoirs

1. Mme DUBOUIS donne pouvoir à M. COTICHE Thierry
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
3. Mme LAGRAVE-MALIVERT Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
4. M. BENABDELMALEK Clément donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
5. M. ROYERE Joël donne pouvoir à Mme SALADIN Christine.
6. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à M. PAMIES Jean-Michel.
7. M. GAILLARD Thierry donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain.
8. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. DUGUET Pierre.
9. Mme CAILLAUD Monique donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre.

Suppléances : Néant.

Secrétaire de séance : M. DERIEUX Nicolas.

M. Le Président ouvre la séance. Après avoir procédé à l'appel, il constate que le quorum est atteint avec 44 Conseillers présents et 53 votants. Il remercie les élus pour leur mobilisation permettant de mettre au vote les délibérations d'ordre budgétaire, dans les délais confirmés par la Préfecture, à savoir, au plus tard le 15 avril 2024.

M. Le Président appelle les volontaires pour assurer les fonctions de secrétaire de séance. Nicolas DERIEUX se porte volontaire.

1. Compte-rendu des décisions du président et du bureau communautaire prises dans le cadre de leurs délégations.

M. Le Président rend compte des décisions suivantes :

- **Décision N°DEC2024-07** en date du 21/03/2024 portant souscription d'un contrat de lavage proposé par l'Adapei 23 de Ahun pour un montant maximum cumulé au 31 décembre 2024 de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC.
- **Bureau communautaire du 04/04/2024**
 - Ⓢ Délibération n°BC2024/04/01 : Convention d'entretien et de maintenance du quai de transfert de la déchèterie de Masbaraud-Mérignat avec la SAS CARROSSERIE VINCENT & FILS, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Coût annuel : 4 560,00. Euros HT.
 - Ⓢ Délibération n°BC2024/04/02 : Attribution d'un fonds de concours de 5 000€ à la Commune de Vidallat.
 - Ⓢ Délibération n°BC2024/04/03 : Attribution d'un fonds de concours de 5 000€ à la Commune de Bourgneuf.
 - Délibération n°2024/04/04 : Demande de subvention dans le cadre du Contrat Territorial Education Artistique et Culturelle - Auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine - Année 2024 (montant total de l'opération 88 545 €, dont 22 256€ RNA soit 25%)

2. Vote du budget annexe « Energies renouvelables » 2024 (délibération n°2024/04/22).

Martine LAPORTE présente le projet de budget annexe « Energies renouvelables » pour l'année 2024 :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	35 300,00 €	Charges à caractère général	70	13 493,87 €	Produits des services
012		Frais de personnels	73		Impôts et taxes
			74		Dotations et participations
65		Autres charges de gestion courante	75		Autres produits de gestion courante
66		Charges financières	76		Produits financiers
67		Charges exceptionnelles	77		Produits exceptionnels
			78		Reprises sur provisions
022	856,98 €	Dépenses imprévues			
023		Virement à la section d'investissement	013		Atténuations de charges
042	6 593,02 €	Amortissement des dépenses	042		Amortissement des subventions
002		Déficit reporté	002	29 256,13 €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	42 750,00 €		TOTAUX	42 750,00 €	

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	10 475,00 €	Etudes et immobilisations incorporelles	10		Dotations, fonds divers et réserves
204		Subventions d'équipement	1068		Besoin de financement
21	48 254,00 €	Immobilisations corporelles	13	36 662,00 €	Subventions
			16		Emprunts et dettes assimilées
23	10 000,00 €	Travaux en cours	27		Autres immobilisations financières
			021		Virement de la section de fonctionnement
040		Amortissement des subventions	040	6 593,02 €	Amortissement des dépenses
001		Déficit d'investissement	001	77 848,98 €	Excédent investissement
TOTAUX	68 729,00 €		TOTAUX	121 104,00 €	
RAR	52 375,00 €				
TOTAUX	121 104,00 €		TOTAUX	121 104,00 €	

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le projet de budget annexe « Energies renouvelables » pour l'année 2024.

(44 présents - 53 votants).

3. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe « Station-service » (délibération n°2024/04/23).

Martine LAPORTE présente le projet de budget annexe « Station-service » pour l'année 2024.

PROJET BUDGET PRIMITIF 2024 - STATION SERVICE					
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	659 829,50 €	Charges à caractère général	70	618 700,00 €	Produits des services
012	14 500,00 €	Frais de personnels	73		Impôts et taxes
			74		Dotations et participations
65		Autres charges de gestion courante	75		Autres produits de gestion courante
66		Charges financières	76		Produits financiers
67		Charges exceptionnelles	77	3,00 €	Produits exceptionnels
			78		Reprises sur provisions
022		Dépenses imprévues			
023		Virement à la section d'investissement	013	15 431,50 €	Atténuations de charges
042	11 200,50 €	Amortissement des dépenses	042		Amortissement des subventions
002		Déficit reporté	002	51 395,50 €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	685 530,00 €		TOTAUX	685 530,00 €	
Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	- €	Etudes et immobilisations incorporelles	10		Dotations, fonds divers et réserves
204		Subventions d'équipement	1068	7 041,50 €	Besoin de financement
21	11 200,50 €	Immobilisations corporelles	13	- €	Subventions
			16		Emprunts et dettes assimilées
23	- €	Travaux en cours	27		Autres immobilisations financières
			021		Virement de la section de fonctionnement
040		Amortissement des subventions	040	11 200,50 €	Amortissement des dépenses
001	1 704,50 €	Déficit d'investissement	001	- €	Excédent investissement
TOTAUX	12 905,00 €		TOTAUX	18 242,00 €	
RAR	5 337,00 €				
TOTAUX	18 242,00 €		TOTAUX	18 242,00 €	

→ Le Conseil communautaire, approuve à l'unanimité le projet de budget annexe « Station-service » pour l'année 2024.

(44 présents - 53 votants).

4. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe « Ordures ménagères » (délibération n°2024/04/24).

Martine LAPORTE présente le projet de budget annexe « Ordures ménagères » pour l'année 2024.

PROJET BUDGET PRIMITIF 2024 - ORDURES MENAGERES					
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	1 376 897,55 €	Charges à caractère général	70	90 208,12 €	Produits des services
012	453 815,00 €	Frais de personnels	73	2 089 145,00 €	Impôts et taxes
			74	47 000,00 €	Dotations et participations
65	764 750,00 €	Autres charges de gestion courante	75		Autres produits de gestion courante
66	565,45 €	Charges financières	76		Produits financiers
67	28 170,00 €	Charges exceptionnelles	77	984,64 €	Produits exceptionnels
			78		Reprises sur provisions
022	- €	Dépenses imprévues			
023		Virement à la section d'investissement	013		Atténuations de charges
042	83 802,00 €	Amortissement des dépenses	042	28 793,00 €	Amortissement des subventions
002		Déficit reporté	002	451 869,24 €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	2 708 000,00 €		TOTAUX	2 708 000,00 €	

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	23 002,00 €	Etudes et immobilisations incorporelles	10	21 162,73 €	Dotations, fonds divers et réserves
204		Subventions d'équipement	1068	- €	Besoin de financement
21	292 455,00 €	Immobilisations corporelles	13	36 662,00 €	Subventions
			16	120 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées
23	- €	Travaux en cours	27		Autres immobilisations financières
			021		Virement de la section de fonctionnement
040	28 793,00 €	Amortissement des subventions	040	83 802,00 €	Amortissement des dépenses
001		Déficit d'investissement	001	133 344,08 €	Excédent investissement
TOTAUX	344 250,00 €		TOTAUX	394 970,81 €	
RAR	60 000,00 €		RAR	9 279,19 €	
TOTAUX	404 250,00 €		TOTAUX	404 250,00 €	

M. Le Président met en garde l'Assemblée contre les besoins d'investissement à venir sur ce service même s'il reste à ce jour encore excédentaire.

→ Le Conseil communautaire, approuve à l'unanimité le projet de budget annexe « Ordures ménagères » pour l'année 2024.

(44 présents - 53 votants).

5. Vote du budget primitif 2024 du budget annexe « Immobiliers d'entreprise » (délibération n°2024/04/25).

Martine LAPORTE présente le projet de budget annexe « Immobiliers d'entreprise » pour l'année 2024.

PROJET BUDGET PRIMITIF 2024 - IMMOBILIERS D'ENTREPRISES					
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	25 280,00 €	Charges à caractère général	70	- €	Produits des services
012	16 000,00 €	Frais de personnels	73	- €	Impôts et taxes
			74	- €	Dotations et participations
65	- €	Autres charges de gestion courante	75	123 617,00 €	Autres produits de gestion courante
66	28 625,49 €	Charges financières	76	- €	Produits financiers
67	1 426,84 €	Charges exceptionnelles	77	- €	Produits exceptionnels
			78	- €	Reprises sur provisions
022	- €	Dépenses imprévues			
023	12 747,16 €	Virement à la section d'investissement	013	- €	Atténuations de charges
042	32 128,00 €	Amortissement des dépenses	042	6 266,00 €	Amortissement des subventions
002	13 675,51 €	Déficit reporté	002	- €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	129 883,00 €		TOTAUX	129 883,00 €	

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	- €	Etudes et immobilisations incorporelles	10	- €	Dotations, fonds divers et réserves
204		Subventions d'équipement	1068	- €	Besoin de financement
21	49 000,00 €	Immobilisations corporelles	13	660 800,00 €	Subventions
23	161 533,88 €	Travaux en cours	16	3 500,00 €	Emprunts et dettes assimilées
16	46 834,00 €	Emprunts et dettes assimilées	27		Autres immobilisations financières
			021	12 747,16 €	Virement de la section de fonctionnement
040	6 266,00 €	Amortissement des subventions	040	32 128,00 €	Amortissement des dépenses
041	50 000,00 €	Opérations patrimoniales	041	50 000,00 €	Opérations patrimoniales
001		Déficit d'investissement	001	404 238,63 €	Excédent investissement
TOTAUX	313 633,88 €		TOTAUX	1 163 413,79 €	
RAR	1 358 466,12 €		RAR	508 686,21 €	
TOTAUX	1 672 100,00 €		TOTAUX	1 672 100,00 €	

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le projet de budget annexe « Immobiliers d'entreprise » pour l'année 2024.
(44 présents - 53 votants).

6. Vote du budget primitif 2023 du budget annexe « Zones économiques » (délibération n°2024/04/26).

Martine LAPORTE présente le projet de budget annexe « Zones économiques » pour l'année 2024.

PROJET BUDGET PRIMITIF 2024 - ZONES ECONOMIQUES

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	300,00 €	Charges à caractère général	70	- €	Produits des services
012	- €	Frais de personnels	73	- €	Impôts et taxes
			74	- €	Dotations et participations
65	- €	Autres charges de gestion courante	75	12,13 €	Autres produits de gestion courante
66	2 981,00 €	Charges financières	76	- €	Produits financiers
67	- €	Charges exceptionnelles	77	- €	Produits exceptionnels
			78	- €	Reprises sur provisions
022	- €	Dépenses imprévues			
023	- €	Virement à la section d'investissement	013	- €	Atténuations de charges
042	- €	Amortissement des dépenses	042	- €	Amortissement des subventions
002		Déficit reporté	002	3 268,87 €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	3 281,00 €		TOTAUX	3 281,00 €	

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	- €	Etudes et immobilisations incorporelles	10	207,12 €	Dotations, fonds divers et réserves
204		Subventions d'équipement	1068	- €	Besoin de financement
21	63 000,00 €	Immobilisations corporelles	13	- €	Subventions
23	11 293,12 €	Travaux en cours	16	- €	Emprunts et dettes assimilées
16	18 237,00 €	Emprunts et dettes assimilées	024	8 875,00 €	Produits des cessions d'immobilisations
			021	- €	Virement de la section de fonctionnement
040	- €	Amortissement des subventions	040	- €	Amortissement des dépenses
001		Déficit d'investissement	001	87 792,88 €	Excédent investissement
TOTAUX	92 530,12 €		TOTAUX	96 875,00 €	
RAR	4 344,88 €		RAR	- €	
TOTAUX	96 875,00 €		TOTAUX	96 875,00 €	

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le projet de budget annexe « Zones économiques » pour l'année 2024.
(44 présents - 53 votants).

7. Vote du budget primitif 2024 du budget principal (délibération n°2024/04/27).

Martine LAPORTE présente le projet de budget principal pour l'année 2024.

PROJET BUDGET PRIMITIF 2024					
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
011	1 667 855,00 €	Charges à caractère général	70	748 172,00 €	Produits des services
012	3 110 000,00 €	Frais de personnels	73	4 286 183,00 €	Impôts et taxes
014	1 827 100,00 €	Atténuation de produits	74	1 902 279,00 €	Dotations et participations
65	917 607,00 €	Autres charges de gestion courante	75	106 250,00 €	Autres produits de gestion courante
66	54 000,00 €	Charges financières	76	7 726,00 €	Produits financiers
67	37 331,00 €	Charges exceptionnelles	77	10 220,36 €	Produits exceptionnels
			78	92 021,39 €	Reprises sur provisions
022	- €	Dépenses imprévues			
023	377 107,00 €	Virement à la section d'investissement	013	109 999,69 €	Atténuations de charges
042	297 500,00 €	Amortissement des dépenses	042	75 500,00 €	Amortissement des subventions
002		Déficit reporté	002	950 148,56 €	Excédent à reporter (excédent n-1 - besoin financement au 1068)
TOTAUX	8 288 500,00 €		TOTAUX	8 288 500,00 €	
			002	1 327 255,56 €	Excédent reporté

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Montant	Observations	Chapitre	Montant	Observations
20	513 961,00 €	Etudes et immobilisations incorporelles	10	79 334,19 €	Subventions d'investissement
204	364 016,00 €	Subventions d'équipement	1068	542 950,98 €	Dotations, fonds divers et réserves
21	655 080,00 €	Immobilisations corporelles	1068	150 000,00 €	Dotation complémentaire
23	- €	Travaux en cours	13	688 251,81 €	Subventions
			27	49 748,00 €	Autres immobilisations financières
			16	64 206,00 €	Emprunts et dettes assimilées
16	187 590,00 €	Emprunts et dettes assimilées	16	90 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées
020	- €		021	377 107,00 €	Virement de la section de fonctionnement
040	75 500,00 €	Amortissement des subventions	040	297 500,00 €	Amortissement des dépenses
001	94 952,18 €	Déficit d'investissement	001		Excédent investissement
TOTAUX	1 891 099,18 €		TOTAUX	2 339 097,98 €	
RAR	924 822,72 €		RAR	476 823,92 €	
	2 815 921,90 €			2 815 921,90 €	

Joël LAINE regrette le changement de présentation qui ne permet pas d'avoir une évolution sur les dernières années.

Il ajoute ne pas comprendre la logique budgétaire de supprimer certaines dépenses liées à des actions pour générer de nouvelles recettes pour réinvestir. Il aurait préféré que la communauté de communes dépense en fonction des moyens qui lui restent, une fois les actions et services maintenus. Il revient notamment sur la problématique rencontrée pour maintenir l'ouverture de la micro-crèche itinérante. Il indique qu'il votera contre ce budget.

Nicolas DERIEUX et Joël LAINE soulignent l'absence d'informations sur les équipes et les mouvements de personnel.

Nadine DESSEAUVE demande si les demandes spécifiques d'investissement formulées par l'OTI ont été intégrées au projet de budget (projet Terra Aventura et panneau électronique).

M. Le Président confirme.

Jean-Pierre DUGAY relève la très bonne santé financière de la Communauté de communes, aussi il ne comprend pas les difficultés de recrutement rencontrées. Il déplore l'absence de commission ressources humaines depuis 2 ans.

Pour rebondir sur les difficultés de recrutement d'EJE et la fermeture de la micro-crèche itinérante, Karine GARGUEL demande si la Communauté de communes s'est rapprochée des organismes de

formations des EJE. Martine LAPORTE confirme, néanmoins les candidats fraîchement diplômés ne sont pas intéressés par les modes de garde itinérants.

Joël LAINE revient sur les sommes inscrites au PPI. Il demande s'il existe des bilans d'efficacité des sommes engagées. Il regrette que des investissements soient fait pour mener diverses études de mise en conformité avec la législation mais non productives.

M. Le Président souligne la légitimité qu'apportent les cabinets d'études.

M. Le Président évoque les difficultés de mise en ramassage des encombrants proposée dans les communes membres, couvertes par la régie. Le fonctionnement actuel en porte-à-porte à des conséquences sur l'usure professionnelle des agents de collecte.

Marc FERRAND demande à requalifier la notion d'économie. Pour lui, elle ne se limite pas à l'aspect comptable. Toutes les études n'apportent peut-être pas de bénéfice financier mais écologique par exemple à travers celle menée sur les ENR. Il rappelle que les investissements inscrits sur le PPI s'étalent sur plusieurs années.

Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT salue l'initiative du PPI. Elle voudrait obtenir une lecture plus lisible des investissements annuels. Serge Lagrange demande une lecture par budget.

Dominique BERTELOOT remarque la disparition des dépenses imprévues dans la synthèse budgétaire fournie. Il est précisé que, sous la nouvelle nomenclature comptable, ces montants sont imputés à la ligne relative à la fongibilité des crédits.

→ Le Conseil communautaire, avec 7 abstentions, 7 avis contraires et 39 avis favorables, approuve le projet de budget principal pour l'année 2024.

(44 présents - 53 votants).

TOURISME

8. Vote d'une seconde avance à la subvention de fonctionnement allouée à l'Office de Tourisme intercommunal pour l'année 2024 dans le cadre de convention d'objectifs 2022-2027 (délibération n°2024/04/28).

M. Le Président expose l'objet de cette délibération conformément à la note explicative annexée au dossier de convocation.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 50 avis favorables, 2 abstentions et Michel LAROCHE ne prenant pas part au vote en sa qualité de Trésorier de l'Office de Tourisme intercommunal :

→ Attribue une seconde avance sur la subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € pour l'année 2024 à l'Office de Tourisme Intercommunal Creuse Sud-Ouest.

→ Autorise M. Le Président à signer tout autre document se rapportant à la présente délibération.

(44 présents - 53 votants).

9. Attribution des subventions aux associations organisatrices d'événementiels sur le territoire intercommunal dans le cadre du dispositif « aide aux événementiels » et intervenantes dans le cadre du dispositif « action éducative locale » (délibération n°2024/04/29).

M. Le Président indique que la commission « Culture et Vie associative » s'est réunie le 06 février 2024, afin d'étudier les demandes dans le cadre des « aides aux événementiels » et des « actions éducatives locales ».

Les élus de la commission proposent au Conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes :

- Pour les aides aux événementiels 2024 :

Association	Action	Lieu	Date	Montant
Comité des fêtes de Fransèches	Festival Terre de granit	FRANSECHES	27 et 28 juillet 2024	1 300 €
La compagnie la Birbante	Festifouillère	LE MONTEIL AU VICOMTE	21 septembre 2024	225 €
Vassivière Club tout terrain	12 heures de Vassivière "Non STOP" moto	ROYERE DE VASSIVIERE	17 au 19 mai 2024	4 000 €
Instants Libres	Le Festival Local Artistique et Nomade (FLAN)	BOURGANEUF	18 au 20 juillet 2024	2 100 €
Les Amis de l'Orgue de Bourganeuf	Concert d'orgue	BOURGANEUF	06 juillet 2024	200 €
Les Amis de l'Orgue de Bourganeuf	Concert d'orgue	BOURGANEUF	20 octobre 2024	200 €
La Guinguette de Masmangeas	Saison culturelle estivale	SARDENT	1er juin au 15 septembre 2024	1 800 €
Paddle Vassivière Club	10h de Vassivière	ROYERE DE VASSIVIERE	6 et 7 juillet 2024	1 300 €
Comité des fêtes de St Dizier Masbaraud	Concert la folie des années 80	ST DIZIER MASBARAUD	29 juin 2024	2 250 €
Les Arts Croisées En Marche	Troisième édition de la Biennale de Céramique et Arts Actuels	MOUTIER D'AHUN	7 et 8 septembre 2024	900 €
Muses en îles	Festival Muses en Iles 2024, 2ème édition	ROYERE DE VASSIVIERE	29 juillet au 3 août 2024	1 800 €

Association	Action	Lieu	Date	Montant
Lavaud Soubranne	Festival Ciné des villes Ciné des champs	BOURGANEUF	24 au 27 octobre 2024	4 000 €
Comité festif du Moutier d'Ahun	Festival de Batucada	MOUTIER D'AHUN	24 août 2024	1 500 €
Aux berges de Saint Martin	L'été aux berges de Saint Martin	SAINT MARTIN CHÂTEAU	04 juillet au 29 août 2024	1 000 €
La Métive	Festive 2024	MOUTIER D'AHUN	28 juin au 30 juin 2024	4 000 €
La Boutique des Idées	L'été au chapeau 2024, 3ème édition	PONTARION	06 juillet au 11 août 2023	2 400 €
Les Amis de la Pierre de Masgot	Masgot HANTE 2024	FRANSECHES	26 octobre 2024 au 27 octobre 2024	4 000 €
Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine	Faites des bergers	ROYERE DE VASSIVIERE	27 juillet 2024	500 €
Conte en Creuse	Dîner-spectacle "Le Bal du Spaghetti"	ROYERE DE VASSIVIERE	Entre le 6 et le 13 avril 2024 (à déterminer)	330 €
Le Champ Secret	11e Festival Pliant en Poésie et Chanson	BOURGANEUF, LE DONZEIL, MAISONNISSES	08 mai au 13 mai 2024	950 €
Radio Vassivière	40 ans de Radio Vassivière	ROYERE DE VASSIVIERE	01 mai 2024 au 30 novembre 2024	2 000 €
Les Plateaux Limousins	50 ans des Plateaux Limousins	ROYERE DE VASSIVIERE	Automne 2024	1 000 €
Site de Pratiques théâtrales Lavauzelle	Saison estivale 2024	JANAILLAT, SARDENT	01 juin 2024 au 30 septembre 2024	1 200 €

Association	Action	Lieu	Date	Montant
Société des Amis du Moutier d'Ahun	Programmation estivale 2024 de La Bergerie	MOUTIER D'AHUN	07 mai au 31 août 2024	1 700 €
Les Amis des Anciennes en Marche	2 CV en fête	AHUN	07-juil-24	300 €
Les Amis de la Chezotte et de Montaigut	Animation - Théâtre Musical	AHUN	De fin juin à mi-août 2024	500 €
Office de tourisme Creuse Sud-Ouest	L'enjambée creusoise	BOURGANEUF	19 mai 2024	3 500 €
				44 955 €

Soit 27 évènements significatifs pour le territoire de la Communauté de communes. L'enveloppe 2023 était de 45 000€.

Dominique BERTELOOT demande la correction des lieux du Festival Pliant en remplaçant Bourganeuf par Sardent.

- Pour les actions éducatives locales 2024 :

Association	Action	Montant
Des Racines et du Cirque	Développement de l'école de Cirque	1 500 €
Théâtre'enfant	Théâtre en milieu rural	1 500 €
Instants Libres	Atelier "Ecritures et voix improvisées"	1 000 €
Tennis Club de Bourganeuf	Actions éducatives auprès des jeunes licenciés	2 000 €
Muses en îles	Muses en Class'	250 €
AGORA	Chabatz d'Entrar	3 000 €
AGORA	Local Jeunes, lieu d'apprentissage citoyenneté	3 000 €
AGORA	Fleurs, épines et baratin	1 050 €
La boucle de la boucle	Stages de clown	1 300 €
La Broussaille	Stage de danse : de l'espace et du geste	290 €
La Broussaille	Stage de théâtre pour adolescents	1 190 €
La Broussaille	Ateliers céramiques : Recherche autour des terres	700 €
La Broussaille	Ateliers menuiserie	1 060 €
La Broussaille	Automne 2024 : Territoire de rencontre	1 600 €
Harmonie Municipale de Bourganeuf	Enseignement de la musique pour l'orchestre junior	4 500 €
La Métime	Cycles Badaboum	2 300 €
La Métime	Ateliers des quatre saisons	4 500 €
La Métime	Les Sororales	1 000 €
Les Amis de la Pierre de Masgot	Animations intergénérationnelles de création autour de la sculpture et de la mosaïque	1 700 €

Association	Action	Montant
UFOLEP	Ecoles des Sports de Pontarion et St Georges la Pougé	3 500 €
Union Sportive des Clubs de Bourgneuf	Développement de l'école de foot	1 260 €
Radio Vassivière	Ateliers radio dans le cadre des accueils périscolaires	1 073 €
Radio Vassivière	Ateliers trimestriels avec la Médiathèque de Royère de Vassivière	419 €
Les Plateaux Limousins	Actions éducatives 2024	4 500 €
Association sportive et culturelle de Maisonnisses	Découverte de nouveaux sports et entraînements tennis de table	1 500 €
Infusion	7 Ateliers : modelage, cyanotype, apprentissage du français, impression, arts plastiques, ...	100 €
Tennis Club La Leyrenne	Le tennis pour tous	1 170 €
La boutique des idées	Actions d'éducation populaire	3 000 €
		49 962 €

Soit 19 associations soutenues pour leurs activités éducatives sur le territoire de la Communauté de communes.

L'enveloppe 2023 était de 50 000€.

Les subventions dans le cadre des dispositifs « aide aux événementiels » et « actions éducatives locales » pour l'année 2024 représentent une enveloppe totale de 94 917€.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil communautaire :

- Décide d'attribuer les subventions détaillées ci-après pour l'année 2024, dans le cadre du dispositif « Aide aux événementiels » représentant une enveloppe totale de 44 955€, avec 49 avis favorables.

A noter que Mmes DAURY Claudine et SPRINGER Liliane ainsi que MM. BERTELOOT Dominique et LAROCHE Michel n'ont pas pris part au vote en leur qualité de membre du bureau de l'une des associations bénéficiaires.

- Décide d'attribuer à l'unanimité les subventions détaillées ci-après pour l'année 2024, dans le cadre du dispositif « Action Educative Locale » représentant une enveloppe totale de 49 962€ ;
- Dit que les crédits sont inscrits au projet de budget primitif pour l'année 2024 ;
- Autorise le Président à signer les conventions attributives avec les associations concernées ;
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision

(44 présents - 53 votants)

10. Questions diverses

Marc FERRAND rend compte de sa participation à la dernière réunion du syndicat mixte DORSAL. Il indique que Creuse Sud-Ouest est la seule entité à s'être positionnée contre l'augmentation demandée pour couvrir les frais liés aux opérations de vie des réseaux, celle-ci devient donc applicable à l'ensemble des territoires. Il s'interroge sur l'intérêt de participer à de telles réunions.

Marc FERRAND indique que le Président du syndicat souhaite se présenter face au Conseil communautaire pour réaborder les problématiques rencontrées. M. Le Président propose d'organiser une visite de terrain pour illustrer les requêtes des élus.

Joseph LEHERICY fait aussi part de son mécontentement tandis que Jean-Michel PAMIES se dit satisfait du service réalisé.

Catherine DEFEMME explique que la visite préalable de chantier a porté ses fruits au bon déroulement des travaux sur sa commune. Joël LAINE se dit également satisfait.

M. Le Président donne communication des dates des prochaines instances :

© Bureaux communautaires :

- Mardi 30 avril 2024
- Mardi 25 juin 2024
- Mardi 21 juillet 2024
- Mardi 10 septembre 2024

© Conseils communautaires :

- Mardi 14 mai 2024
- Mardi 11 juin 2024
- Mardi 9 juillet 2024
- Mardi 24 septembre 2024

La séance est levée à 20h00.

**Nicolas DERIEUX,
Le Secrétaire.**

**Sylvain GAUDY,
Le Président.**